

# Forum CC



## Combien de temps encore la FMH agira-t-elle ainsi?

### Lettre ouverte à la FMH

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité central,

Une caisse-maladie m'écrit à nouveau en m'indiquant qu'une de mes factures n'est pas conforme au TARMED. Elle précise que je n'ai plus le droit de facturer l'analyse du cholestérol HDL selon la méthode par précipitation, mais uniquement selon la méthode simple, indépendamment du fait que je dispose ou non d'appareils chers et sophistiqués. S'agit-il d'une tempête dans un verre d'eau pour quatre points d'analyse, ou à nouveau d'une «tactique du salami» visant, par coupes successives, à réduire toujours plus l'indemnisation des prestations?

La qualité des analyses du laboratoire médical, qui est de plus en plus contrôlée, doit répondre à des critères très exigeants, alors que seul l'usage d'appareils simples et bon marché nous est remboursé. Quelque part, le compte n'y est pas!?

En novembre 2005, l'organisation de base des médecins de premier recours a annoncé une manifestation pour une médecine de famille forte, qu'elle a organisée avec succès le 1<sup>er</sup> avril. Qu'est-ce qui a changé depuis lors? Depuis le mois de janvier 2006, on nous rembourse 10% de laboratoire en moins, les médecins ne peuvent plus facturer les prises de sang qu'ils ont effectuées. Depuis ce printemps, il n'est plus possible de facturer la remise de méthadone dans le cadre de consultations séparées, mais seulement encore sous forme de forfaits hebdomadaires, et les séances de physiothérapie doivent être prodiguées gratuitement. Et voilà, en plus, que le nombre de restrictions ne cesse d'augmenter dans le domaine du laboratoire ...

Au cours des six derniers mois, beaucoup de choses se sont produites simultanément, accélérant le démantèlement insidieux de la médecine de premier recours en Suisse et ce, en partie avec

l'accord explicite de la FMH. La FMH est-elle véritablement en mesure de défendre aussi les intérêts des médecins de premier recours, qui forment la majorité de ses membres? Les déclarations faites du bout des lèvres en faveur des médecins de famille ou les appels déplacés à contourner le tarif\* ne sont pas perçus comme des actes constructifs par la base.

Pour nous, médecins de premier recours, la question se pose de savoir si le moment n'est pas arrivé de quitter la FMH et de créer une nouvelle organisation qui défende vraiment nos intérêts... Dans le chaos des réformes actuelles, soumises à des pressions politico-économiques, une organisation propre aux médecins de famille, puissante et pleine d'initiative, pourrait certainement faire davantage bouger les choses en prenant des décisions qui lui soient propres, ce qui serait en fin compte propice à tout le corps médical.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité central, nos salutations les meilleures.

*Les médecins de premier recours  
de la société médicale de St. Moritz,  
Dr Peter Hasler*

\* Nous pensons ici au conseil donné de serrer la main du patient pour pouvoir facturer une consultation au lieu d'une prestation de physiothérapie.

### Réplique

Chers Collègues,

Vous êtes décidément fâchés que votre activité, vos compétences, votre revenu soient ainsi amputés par petites tranches – c'est la «tactique du salami», contre laquelle vous protestez énergiquement ... et qui donc pourrait ne pas être d'accord avec vous?!

N'oubliez cependant pas, avant d'élever la voix, qu'il s'agit d'une tactique du Département de l'Intérieur et de l'Office fédéral de la santé publique, ... mais évidemment pas des objectifs de vos organisations professionnelles, que ce soit la FMH ou les sociétés de médecine de premier recours. Prétendre que la FMH donnerait son accord, d'une quelconque manière, à un enterrement progressif de la médecine de premier re-

cours est une affirmation qui est simplement sans fondement!

Ainsi, avant d'en revenir au fond, il faut se souvenir de quelques points importants:

- le tarif de laboratoire (y compris tous ses détails) est du ressort exclusif du Chef du Département de l'intérieur et échappe à toute négociation, à tout recours; nous sommes là, tous, si impuissants qu'une manifestation était effectivement le meilleur moyen de se faire entendre – raison pour laquelle la FMH s'est associée de grand cœur au projet de la Société suisse de médecine générale, le printemps dernier;
- la thérapie de substitution par la méthadone peut bel et bien, toujours et encore, être facturée en prestations individuelles TARMED; c'est la remise de la substance par l'assistante médicale qui fait maintenant l'objet d'un forfait – ce dernier a été négocié par la FMH pour éviter un vide tarifaire qui n'aurait plus permis de rien facturer du tout pendant l'année 2006; c'est donc mieux que rien, ... d'autant mieux d'ailleurs que le montant prévu représente une nette augmentation chez une majorité de patients; une solution définitive est en cours de négociation, avec la participation des associations professionnelles concernées;
- la situation en physiothérapie résulte d'une rupture de négociations par la FMH, car les conditions posées par les assureurs pour le renouvellement du tarif étaient, économiquement et éthiquement, simplement inacceptables; c'est donc là, cette fois, une conséquence de notre rigueur dans la défense des intérêts du corps médical – ne pas accepter n'importe quel compromis signifie parfois qu'il faut supporter les conséquences d'une rupture!
- enfin, l'idée de s'arranger pour pouvoir facturer au temps une prestation qu'il n'est pas, res-

pectivement plus possible de facturer autrement, est en fait cautionnée par un généraliste reconnu ... (PrimaryCare 2006;6[28-29]:504); à noter qu'une telle manière de faire est parfaitement conforme au système TARMED.

Concrètement, tout cela signifie donc que nous nous battons nous aussi avec tous les moyens disponibles pour lutter contre cette «tactique du salami»; et outre les questions spécifiques évoquées ci-dessus, l'un de nos messages importants, il faut le savoir, est que plutôt qu'une stérile pression sur les coûts, c'est surtout au financement du système de santé qu'il faudrait réellement s'attaquer.

La manifestation du 1<sup>er</sup> avril dernier a été un moment essentiel de cette lutte constante, un moment aussi de grande solidarité de l'ensemble du corps médical, celui enfin d'un engagement marqué de la FMH en faveur des médecins de premier recours. D'évoquer un abandon progressif de la médecine de premier recours par la FMH est donc – je le répète – une affirmation qui n'a simplement aucun fondement, aucune réalité, aucun sens!

Ce qui est important est que le corps médical se montre uni et solidaire, comme il l'a fait le 1<sup>er</sup> avril; c'est ensemble, et avec une FMH forte comme organisation faitière, que nous serons influents!

Enfin, les menaces de «sécession» ne sont pas nouvelles, d'un côté ou de l'autre du corps médical; ce n'est certainement pas une façon constructive de tenter de résoudre les problèmes qui se posent, problèmes qui dépassent, de loin, les intérêts particuliers des uns ou des autres!

*Jacques de Haller, président de la FMH*